

Projet d'appel à communication

La CIDEGEF organisera au courant 2009 les huitièmes rencontres internationales « Ville Management ».

Nous souhaitons qu'elles puissent se dérouler sur plusieurs sites d'Amérique latine, d'Europe, du Maghreb et d'Afrique Sub Saharienne.

Fidèles à l'esprit des rencontres internationales de Québec (2003) et de Douala (2006), de telles rencontres veulent promouvoir les échanges entre tous ceux qui sont concernés par le rôle et la place que les organisations collectives peuvent et souhaitent jouer en vue de faciliter le développement de la démocratie.

Le thème général retenu est celui de la gestion démocratique des biens collectifs au double sens de gestion démocratisée dans ses modalités de fonctionnement, et de gestion démocratisante dans la manière dont sont abordées les finalités de cette gestion.

La définition des biens collectifs s'élargit et devient étroitement liée au processus démocratique en créant de nouveaux liens et responsabilités entre :

- les citoyens d'un même pays, en relation avec les pouvoirs locaux, car ils sont au cœur d'un réseau de relations institutionnelles, culturelles et de proximité ;*
- les élus à tous niveaux qui voient leurs responsabilités s'accroître cependant que leur pouvoir de décision se restreint.*

Le champ des biens collectifs concerne une large palette d'activités au sein desquelles s'exerce un jeu contrasté des avantages et des inconvénients des technologies et des solutions qu'elles génèrent de façon plus ou moins explicite.

L'expérience acquise au cours des dernières années sur ces sujets montre :

- une prise de conscience parfois peu explicite mais certaine de la part des individus et de collectivités de nature et de niveau différents;*
- ces prises de conscience sont hétérogènes selon les pays et selon leur situation géographique où la distinction Nord - Sud change de signification ;*
- qu'il n'existe pas de mesures autoritaires qui n'aient d'effets contraires et qu'il convient pour minimiser ces dernières de rechercher des mesures à haut niveau de consensus démocratique.*

Enfin, il devient crucial de gérer la réalité suivante :

- Si les différences de climat expliquent pour une part les différences de développement, les changements climatiques engendreront des conséquences qui accroîtront les écarts entre pays pauvres et pays riches. Desmond Tutu dans un rapport du PNUD pour la conférence de Bali n'hésitait pas à parler « d'apartheid en matière d'adaptation aux changements climatiques ».*
- La Francophonie est un espace géographique dans lequel sont présentes de façon explicite les différences signalées plus haut. Organiser un séminaire francophone n'a de sens que s'il permet à ces différences de s'exprimer, de se comparer, de s'enrichir... qu'il s'agisse de la voix des chercheurs, des élus, des administrateurs ou des populations elles-mêmes. Organiser un nouveau séminaire francophone sur ces sujets permettra de partager des approches et des réflexions portées par une grande diversité culturelle dans des contextes géopolitiques riches d'informations et d'expériences.*

De tels échanges supposent donc des contributions variées : celles des citoyens, des élus, des administrateurs et des chercheurs universitaires. Ces derniers appartiennent à des disciplines

académiques très diverses qui chacune, prise isolément, cerne incomplètement, voire mutile les aspects multiformes du thème de la Démocratie et du Management local.

Certains que la démocratie doit précéder le développement économique et social et la lutte contre la pauvreté et non l'inverse comme il fut affirmé tout au long du XX^e^{me} siècle, les responsables souhaitent insister sur les modalités de mise en œuvre de cette démocratie. On sait aujourd'hui que, à cette fin, des expériences décentralisées de taille modeste doivent accompagner les grands principes démocratiques qui gardent – surtout du point de vue culturel – une réelle importance.

L'organisation générale des Rencontres internationales a pour but de créer les meilleures possibilités d'expressions diversifiées : des conférences, des ateliers de présentation d'expériences et des communications classiques. Ainsi chacun de ces apports convergera vers une meilleure connaissance de l'idéal démocratique et pourra proposer des modes innovants de mises en œuvre. Tout contributeur à ces Rencontres Internationales doit donc s'efforcer de construire sa réflexion personnelle en prenant au mieux en compte les capacités, les rôles et les contraintes des autres acteurs. Cette exigence est la condition d'une réalisation de rencontres fécondes.

Le caractère international – en particulier au sein de l'espace francophone – de ces Rencontres doit faciliter des formes originales de conversation grâce à la comparaison des cultures et à la prise en compte des conditions spécifiques de réalisation d'un processus démocratique.

Une telle approche ne peut faire l'économie d'une réflexion concernant des pays privés pendant longtemps de toute forme démocratique et pour lesquels aujourd'hui les villes représentent sans doute une chance de contribution pragmatique à un idéal que des espaces plus vastes ont plus de mal à conduire.

Les comparaisons d'expériences sont un moyen efficace de mieux se connaître soi-même et de beaucoup apprendre des autres. Nous accueillerons volontiers ces expériences autour de tables rondes de libre expression pour que se rencontrent avec fécondité les approches dites théoriques portées par les chercheurs et le vécu des acteurs. Tel est l'un des buts primordiaux de ces « Rencontres » qui devraient contribuer à un dialogue de plus en plus indispensable mais toujours difficile à réaliser

Les contributions attendues ont donc pour but :

- de permettre d'initier un débat à partir d'études de situations concrètes révélatrices des difficultés de mise en œuvre des actions correctrices indispensables. Ces études porteront sur la recherche d'indicateurs de gravité, sur la cohérence des mesures envisagées, sur leur pertinence économique et sociale, sur les délais entre les actions et leurs effets ;

- de permettre des comparaisons de réalités fortement contrastées selon les situations géographiques, les cultures, les niveaux et les types de développement, les modalités d'intervention de la puissance publique ;

- de faire le point concernant les oppositions théoriques sur l'interprétation des observations et des projections ainsi que sur les modalités diverses d'intervention, sur les financements envisagés et sur leurs conséquences.

Les auteurs de proposition veilleront à :

Bien préciser le (ou les) biens collectifs étudiés et justifier leur caractère collectif.

Montrer en quoi leur gestion repose (peu, beaucoup ... ou pas) sur des décisions démocratiques (nature du processus utilisé, choix du financement : taxes, tarifs, prix, gratuité, nature et montant de l'emprunt, distinction entre financement de l'investissement et du fonctionnement, quantité optimale choisie, étude des bénéficiaires du bien (en qualité et quantité), externalités positives et/ou négatives, étude des relations entre le bien collectif étudié et les biens privés associés (complémentarité et substituabilité).

Aborder le thème de la contribution de ces biens et de leur gestion au développement de la démocratie (gestion démocratisante).

Préciser les auteurs, écoles de pensée et théories de référence.

Tenter de s'appuyer sur des expériences comparables ou différentes dans le temps et dans l'espace.
